

Centraide Richelieu-Yamaska

États financiers non consolidés
Au 30 juin 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Richelieu-Yamaska,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan non consolidé au 30 juin 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette inc.*¹

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Saint-Hyacinthe, Québec
Le 3 octobre 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A120556

Centraide Richelieu-Yamaska

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

PRODUITS

Dons	1 087 790 \$	1 350 771 \$
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide	1 125 429	1 028 120
Transferts de fonds à d'autres Centraide	(32 600)	(29 046)
Revenu brut de la campagne non consolidé (note 4)	2 180 619	2 349 845
Promesses de dons irrécouvrables	(45 919)	(24 873)
Revenu net de la campagne	2 134 700	2 324 972
Dons non récurrents liés au Fonds Réussite Jeunesse	160 029	54 086
Dons nets non récurrents liés au fonds de relance des services communautaires (annexe A)	63 856	-
Dons substantiels non récurrents	-	82 120
Revenus nets de placements	32 379	8 893
Subventions	-	15 247
Ventes d'articles promotionnels	1 416	1 283
	257 680	161 629
TOTAL DES PRODUITS	2 392 380	2 486 601
CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS (annexe B)	480 580	482 466
REVENU NET DISPONIBLE À L'APPUI DES PROGRAMMES	1 911 800	2 004 135
CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES		
Allocations aux organismes (annexe E)	1 492 429	1 201 073
Allocations aux organismes liées au Fonds Réussite Jeunesse (annexe F)	145 250	50 300
Services et programmes Centraide (annexe C)	314 977	311 939
	1 952 656	1 563 312
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(40 856) \$	440 823 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	7 678 \$	2 256 512 \$	2 264 190 \$	1 823 367 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 639)	(37 217)	(40 856)	440 823
Investissement (désinvestissement) en immobilisations corporelles	3 105	(3 105)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	7 144 \$	2 216 190 \$	2 223 334 \$	2 264 190 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

BILAN NON CONSOLIDÉ

Au 30 juin

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	697 856 \$	598 855 \$
Créances (note 5)	14 170	10 136
Promesses de dons à recevoir	823 048	810 675
Dons désignés à recevoir	30 043	29 909
Stocks - Articles promotionnels	4 368	5 192
Assurances vie payées d'avance	22 986	22 773
Frais payés d'avance	6 666	7 889
	1 599 137	1 485 429
PLACEMENTS (note 6)	832 949	1 068 821
POLICES D'ASSURANCES VIE, à la valeur de rachat (note 7)	144 164	110 967
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	7 144	7 678
	2 583 394 \$	2 672 895 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

BILAN NON CONSOLIDÉ (suite)

Au 30 juin

2023

2022

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 10)	46 244 \$	25 933 \$
Dons désignés à payer	30 043	30 108
Apports reportés (note 11)	243 773	312 664
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	40 000	-

360 060 368 705

DETTE À LONG TERME (note 12)

- 40 000

360 060 408 705

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	7 144	7 678
Non affecté	2 216 190	2 256 512

2 223 334 2 264 190

2 583 394 \$ 2 672 895 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT (notes 15 et 16)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centraide Richelieu-Yamaska

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(40 856) \$	440 823 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 639	3 907
Honoraires de gestion de placements	-	2 053
Variation de la juste valeur des placements	-	(8 893)
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurances vie	(33 197)	(56 288)
	(70 414)	381 602
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 13)	(63 352)	309 110
	(133 766)	690 712

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(64 128)	(342 997)
Encaissement de placements	300 000	36 019
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 105)	(1 309)
	232 767	(308 287)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

ENCAISSE, début de l'exercice	598 855	216 430
ENCAISSE, fin de l'exercice	697 856 \$	598 855 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

L'Organisme est classé comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu à condition que soient respectées certaines exigences relatives aux sorties de fonds. Le numéro d'enregistrement de l'Organisme à Revenu Canada est NE 13062 8936 RR0001.

2. CHANGEMENT D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'Organisme a adopté les nouvelles recommandations du Manuel de CPA Canada-Comptabilité relativement au chapitre 3400 « Produits ». Ce chapitre a été modifié afin de fournir des indications supplémentaires sur l'application de ses dispositions concernant la détermination des unités de comptabilisation, les accords à composantes multiples, la méthode de l'avancement des travaux, la présentation des produits sur la base du montant brut ou du montant net, les ventes à livrer et les frais ou paiements initiaux non remboursables.

Les modifications apportées au chapitre fournissent des indications sur ce qui suit :

- La manière d'établir si un accord consiste en une série de contrats ou en un contrat unique, et la détermination des unités de comptabilisation qu'il comporte;
- La répartition de la contrepartie d'un accord à composantes multiples entre chaque unité de comptabilisation distincte en proportion du prix de vente spécifique, et les méthodes d'estimation de ce prix lorsque celui-ci ne peut pas être observé directement;
- La constatation des produits selon la méthode de l'avancement des travaux;
- Les indicateurs à prendre en considération pour déterminer si les produits sont à présenter sur la base du montant brut ou du montant net;
- Les critères à utiliser pour déterminer quand constater les produits d'une vente à livrer;
- La détermination du moment où constater les produits se rapportant aux frais ou aux paiements initiaux non remboursables;
- Les obligations d'information sur les contrats en cours à la date de clôture qui sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Ces changements ont été appliqués rétrospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés, la présentation ou les informations à fournir aux états financiers.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers non consolidés

Les états financiers non consolidés de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Présentation de l'organisme sans but lucratif contrôlé

La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska, qui est contrôlée par l'Organisme, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'Organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

La campagne annuelle se déroule à l'automne chaque année et recueille des dons qui servent à financer l'Organisme et les organismes bénévoles et communautaires bénéficiaires pour l'exercice financier suivant.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Comptabilisation des promesses de dons

L'Organisme comptabilise dans ses produits des promesses de dons correspondant au pourcentage moyen de réalisation des promesses de dons dans les exercices antérieurs.

Aides gouvernementales

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

Apports de biens et de services

L'Organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Répartition des charges de gestion et d'administration générale

L'Organisme répartit ses charges de gestion et d'administration générale à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et les services et programmes Centraide. Les charges qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges de gestion et d'administration générale et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimations définies par la direction. Ces estimations sont établies en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'Organisme.

L'annexe D présente un résumé des charges de gestion et d'administration générale, lesquelles sont réparties de la façon suivante :

- Charges relatives à la collecte de fonds : 65 %
- Services et programmes Centraide : 35 %

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Stocks - Articles promotionnels

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Équipement informatique	7 ans
Mobilier de bureau	7 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Allocations aux organismes

Les allocations aux organismes sont passées aux charges au moment où elles sont allouées aux organismes.

4. REVENU BRUT DE LA CAMPAGNE NON CONSOLIDÉ

	2023	2022
Campagne en milieu de travail		
Employés	895 711 \$	1 018 563 \$
Corporatif	848 395	839 246
Activités	99 163	102 986
	1 843 269	1 960 795
Collectivité		
Individus	326 673	316 403
Activités	10 677	72 647
	337 350	389 050
	2 180 619 \$	2 349 845 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

5. CRÉANCES

	2023	2022
Comptes clients	5 \$	5 \$
Avances à la Fondation Communautaire de la région Richelieu-Yamaska, sans intérêts	161	161
Taxes à la consommation	14 004	9 970
	14 170 \$	10 136 \$

6. PLACEMENTS

	2023	2022
Placements boursiers, à la juste valeur		
Marché monétaire	423 510 \$	366 771 \$
Placements boursiers, au coût		
Certificats de placement garanti	409 439	702 050
	832 949 \$	1 068 821 \$

7. POLICES D'ASSURANCES VIE, À LA VALEUR DE RACHAT

Dans le but de diversifier ses sources de revenus, l'Organisme est titulaire et bénéficiaire de polices d'assurances vie léguées par des donateurs, par l'entremise de courtiers en assurances vie. La valeur nominale minimale des prestations au décès attendues est de 1 507 758 \$ au 30 juin 2023 (2022 - 1 507 758 \$). Pour bénéficier de ces prestations, l'Organisme doit respecter les conditions et modalités de paiement exigées par les polices d'assurances vie. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent, l'Organisme a respecté ces conditions et modalités de paiement.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	29 277 \$	25 800 \$	3 477 \$
Mobilier de bureau	10 435	6 768	3 667
	39 712 \$	32 568 \$	7 144 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 250 000 \$, qui inclut un crédit variable de 150 000 \$ pour les mois d'août à novembre, portant intérêts au taux préférentiel plus 2 % et renouvelable en décembre 2023. Au 30 juin 2023, le montant disponible est de 100 000 \$.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Salaires, retenues à la source et contributions	13 551 \$	13 409 \$
Vacances à payer	32 693	12 524
	46 244 \$	25 933 \$

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des produits de dons non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les allocations à des organismes ou des activités ciblés de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	312 664 \$	- \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(220 060)	(54 086)
Montants reçus au cours de l'exercice	151 169	366 750
SOLDE , fin de l'exercice	243 773 \$	312 664 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

12. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 18 janvier 2024, portant intérêts au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2026 ^(note 15)	40 000 \$	40 000 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	- \$	40 000 \$

Le remboursement en capital estimatif de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice est de 40 000 \$.

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	2023	2022
Créances	(4 034) \$	27 504 \$
Promesses de dons à recevoir	(12 373)	(45 151)
Dons désignés à recevoir	(134)	25 126
Stocks - Articles promotionnels	824	(2 876)
Assurances vie payées d'avance	(213)	6 242
Frais payés d'avance	1 223	2 494
Dettes de fonctionnement	20 311	8 398
Allocations aux organismes à payer	-	(364)
Dons désignés à payer	(65)	(24 927)
Apports reportés	(68 891)	312 664
	(63 352) \$	309 110 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si un donateur manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances, des promesses de dons à recevoir et les dons désignés à recevoir.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'Organisme évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de donateurs ou du gouvernement fédéral.

15. ÉVENTUALITÉ

Remboursement d'une subvention

L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 10 000 \$ reçue en 2020 et d'un montant de 10 000 \$ reçue en 2021 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 19 janvier 2024.

16. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2026 pour la location d'un bureau. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 53 187 \$, incluant les frais accessoires. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2024 -	23 639 \$
2025 -	23 639
2026 -	<u>5 909</u>
	<u>53 187 \$</u>

17. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska est contrôlée par l'Organisme étant donné que les administrateurs et la direction de l'Organisme participent étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska et qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska détient des fonds inaliénables dont l'usufruit est notamment dédié à l'Organisme.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2023

17. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ (suite)

Les états financiers sommaires de la Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska sont les suivants :

	2023	2022
Bilan		
Actif	518 471 \$	464 648 \$
Passif	161 \$	161 \$
Actif net	518 310 \$	464 487 \$
Résultats		
Produits	16 550 \$	2 556 \$
Charges	7 727 \$	7 819 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	8 823 \$	(5 263) \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(8 116) \$	(7 920) \$
Activités d'investissement	3 145 \$	2 500 \$
Activités de financement	45 000 \$	20 000 \$

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

A - DONS NETS NON RÉCURRENTS LIÉS AU FONDS DE RELANCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Produits

Gouvernement fédéral - Don non récurrent	1 091 820 \$	-	\$
Gouvernement fédéral - Revenu administratif	63 856	-	
	<u>1 155 676</u>	-	

Allocation versées

ACEF Montérégie-Est	26 675	-	
APAJ	98 836	-	
APEH-RVM	99 955	-	
CAB Cowansville	82 320	-	
Centre d'action bénévole de Bedford & Environs	75 000	-	
Centre d'action bénévole de Farnham	59 000	-	
Centre d'action bénévole de Granby	45 650	-	
Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu	92 000	-	
Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska	74 800	-	
La Collective par et pour Elle inc	55 195	-	
La Passerelle	61 311	-	
La Traversée centre de crise et de prévention du suicide	72 000	-	
L'Orientèque	36 250	-	
Maison des jeunes de Granby / La Barak	28 400	-	
Maison des jeunes des Quatre Fenêtres	11 798	-	
Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu	27 210	-	
Pleins Rayons	87 638	-	
Tandem emploi Vallée du Richelieu	57 782	-	
	<u>1 091 820</u>	-	\$

Total des allocations versées

Dons nets non récurrents liés au fonds de relance des services communautaires

	<u>63 856 \$</u>	-	\$
--	------------------	---	----

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

B - CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS

Salaires et charges sociales	232 419 \$	217 729 \$
Frais d'encaissement de dons	26 850	7 096
Matériel de campagne	10 770	13 881
Médiaposte	31 498	14 824
Primes versées sur contrats d'assurances vie	70 060	99 608
Publicité	12 113	12 093
Soirée reconnaissance	13 388	3 691
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances vie	(33 197)	(56 288)
	363 901	312 634
Répartition des frais de gestion et administration (annexe D)	116 679	169 832
	480 580 \$	482 466 \$

C - SERVICES ET PROGRAMMES CENTRAIDE

Salaires et charges sociales	147 970 \$	110 950 \$
Cotisations Centraide Canada et ACQ	34 449	31 041
Délégués sociaux	69 732	78 500
	252 151	220 491
Répartition des frais de gestion et administration générale (annexe D)	62 826	91 448
	314 977 \$	311 939 \$

D - GESTION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et charges sociales	35 725 \$	71 219 \$
Assurances	3 283	3 296
Consultations et frais informatiques	19 301	14 290
Déplacements et réunions	15 635	9 455
Frais bancaires	6 015	8 638
Frais de la bâtisse	29 918	28 293
Honoraires	30 710	30 866
Médias sociaux	5 414	12 288
Papeterie et frais de bureau	17 669	15 940
Perte liée à une fraude	-	37 083
Télécommunications	12 196	8 088
Visibilité	-	17 917
Amortissement des immobilisations corporelles	3 639	3 907
	179 505	261 280
Répartition attribuée aux charges relatives à la collecte de fonds	(116 679)	(169 832)
Répartition attribuée aux services et programmes Centraide	(62 826)	(91 448)
	- \$	- \$

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

E - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fonds d'organismes associés - FOA - Soutien à la mission		
ACEF Montérégie-Est	4 883 \$	4 100 \$
ALPHA Association locale des personnes handicapées de Chambly et la région	21 651	17 220
Alternative en santé mentale L'Autre Versant	11 174	9 380
Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi (APHPBM)	16 501	13 530
Association Garagona	23 822	18 200
Association Panda Brome-Missisquoi	13 776	11 250
Auberge du cœur Le Baluchon	28 243	22 780
Auberge Sous Mon Toit	38 105	29 815
Camp Richelieu de Saint-Hyacinthe	21 441	15 150
Carrefour naissance-famille	6 350	5 330
Cellule Jeunes et Familles de Brome-Missisquoi	13 401	10 313
Centre d'action bénévole aux 4 vents inc.	36 334	28 700
Centre d'action bénévole de Bedford & Environs	17 134	13 940
Centre d'action bénévole de Farnham	37 469	30 340
Centre d'action bénévole de Granby	75 803	59 040
Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu	50 336	41 000
Centre d'action bénévole de Sutton	13 103	11 000
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu	98 861	81 365
Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir	24 033	18 860
Centre de bénévolat d'Acton Vale	44 667	34 500
Centre de bénévolat de St-Hyacinthe	63 117	52 260
Centre de la famille St-Pie	6 252	5 250
Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska	22 463	18 860
Centre Louise Bibeau	17 868	13 125
Contact Richelieu-Yamaska	11 911	10 000
Entr'Elles Granby	19 535	16 400
La Clé sur la Porte	38 338	30 150
La Collective par et pour Elle inc.	22 630	17 290
La Moisson Maskoutaine	35 733	25 250
La Petite Ferme de l'Auberge	29 776	25 000
La Porte du Passant	17 865	11 250
Le Parenfant Montérégie	8 338	6 370
Le Passant M.H.P.D.	29 776	24 125
Le Petit Pont	11 911	10 000
L'Entraide pour Hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil	14 624	11 900
Les Jardins de la Terre	8 992	7 370
Maison alternative de développement humain (MADH)	10 666	8 200
Maison de jeunes de Sorel La Place	4 883	4 100
Maison de jeunes des Quatre Lieux	14 652	12 300
Maison de la famille de Farnham et région	4 883	4 100
Maison de répit l'Intermède	18 556	15 580
Maison des jeunes de Farnham	16 116	13 530
Maison des jeunes de Granby / La Barak	12 209	10 250
Maison des jeunes de Marieville, l'Adrien'Ado	7 326	6 150
Maison des jeunes de Saint-Hyacinthe	12 922	9 800
Maison des jeunes des Quatre Fenêtres	14 652	12 300
Maison des jeunes La Traversée	11 721	9 840
Maison des jeunes Le Spot de Sutton	14 652	12 300
Maison des jeunes L'Exit de Waterloo	14 652	12 300
Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton	7 326	6 150

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

E - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fonds d'organismes associés - FOA - Soutien à la mission (suite)		
Maison La Margelle	11 911	8 350
Maison La Source du Richelieu	13 034	10 720
Maison l'Alcôve	32 160	27 000
Maison le Passeur	17 330	13 500
Mouvement d'Aide et de Consultation sur le travail	14 433	11 480
Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu	12 001	9 840
Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains	14 433	11 480
SERY - Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	13 873	11 390
Transition pour Elles	23 822	20 000
	<u>1 274 429</u>	<u>\$ 1 021 073</u>
Centraide Opération Septembre - COS		
Centre d'action bénévole de Bedford & environs	4 500 \$	4 500 \$
Centre d'action bénévole de Farnham	7 000	7 000
Centre d'action bénévole de Granby	27 000	27 000
Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu; Mont-Saint-Hilaire	8 000	8 000
Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir; Marieville	6 500	6 500
Centre d'action bénévole de Saint-Césaire	3 500	3 500
Centre d'action bénévole de Sutton	2 500	2 500
Centre d'action bénévole aux 4 vents	6 000	5 500
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu; Sorel-Tracy	32 000	33 000
Centre de Bénévolat d'Acton Vale	5 500	5 500
Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe	32 000	32 000
Centre de la Famille de Saint-Pie	2 000	2 000
La Collective Par et Pour Elle - Centre Femmes des Cantons; Cowansville	8 500	8 000
Les Apprentis-Sages; Saint-Hyacinthe	5 000	5 000
	<u>150 000</u>	<u>\$ 150 000</u>
Fonds de mise à niveau - FMN		
Association Locale des Personnes Handicapées de Chambly et la région (ALPHA); Richelieu	-	5 175
Centre d'action bénévole de Bas Richelieu	5 000	-
Centre d'action bénévole de Farnham	-	11 825
Centre d'action bénévole de Sutton	-	8 000
Entr'Elles Granby	7 000	-
La Petite Ferme d'Auberge	5 700	-
Les Jardins de la Terre; Saint-Paul-d'Abbotsford	-	5 000
MADH, Maison alternative de développement humain	8 000	-
Maison des jeunes de Marieville	2 961	-
Parrainage Civique des MRC d'Acton et des Maskoutains	1 339	-
	<u>30 000</u>	<u>\$ 30 000</u>
Fonds d'initiatives de développement communautaire - FIDC		
Cellule Jeunes et Familles de Brome-Missisquoi	18 000	-
Entr'Elles Granby	10 000	-
CAB Marguerite Dubois	10 000	-
	<u>38 000</u>	<u>\$ -</u>
Total des allocations versées	<u>1 492 429</u>	<u>\$ 1 201 073</u>

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

F - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES LIÉES AU FONDS RÉUSSITE JEUNESSE

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
APAJ	6 750	\$	-	\$
Carrefour Familial du Richelieu	9 500		-	
Carrefour naissance-famille	3 500		-	
Centre de dépannage des œuvres de sœur Marguerite Dubois	8 000		-	
J'entreprends la relève	9 500		-	
La Traversée centre de crise et de prévention du suicide	23 000		-	
Maison de la Famille Vallée du Richelieu	14 000		-	
Maison de la famille Valoise inc.	17 000		-	
Maison des familles Granby et région	9 000		-	
Maison des Jeunes de Farnham	11 000		9 500	
Maison des jeunes de Marieville L'Adrien'ado	9 000		-	
Maison des jeunes de Saint-Hyacinthe	13 000		10 000	
Maison des jeunes des Quatre Fenêtres	-		9 100	
Maison des jeunes des Quatre Lieux	5 000		7 000	
Maison des jeunes Le Boum	7 000		-	
Maison des jeunes Le Spot de Sutton/Lac Brome	-		4 700	
Maison des jeunes L'Exit de Waterloo	-		10 000	
Total des allocations versées	145 250	\$	50 300	\$
